

Le Burundi expulse le directeur de la coopération belge au développement

RFI, 06/09/2025 David Leysens, directeur pays de l'Agence belge de développement (Enabel) au Burundi, a été sommé de quitter le territoire burundais samedi par les autorités burundaises. Pour avoir brièvement partagé sur un réseau social un article de l'hebdomadaire sud-africain The Continent concernant les pénuries et le marché noir de carburant au Burundi, le directeur de l'agence Enabel de coopération au développement a été déclaré persona non grata.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Il doit quitter le pays samedi 6 septembre. La décision des autorités burundaises vise directement David Leysens, représentant Enabel à Bujumbura depuis un an. L'intéressé a reçu 48 heures pour plier bagage et rentrer en Belgique. Le ministre belge des Affaires étrangères juge « disproportionnée » la décision du Burundi de déclarer persona non grata le représentant de l'agence Enabel dans le pays. L'ambassadeur du Burundi à Bruxelles a d'ailleurs déclaré que l'on souligne qu'il s'agit de la part des autorités burundaises d'une décision « liée à une explication personnelle formulée en dehors de la fonction officielle ». David Leysens représentait Enabel au Burundi depuis un an et il rentre ce samedi 6 septembre en Belgique puisqu'il avait 48h pour plier bagage. La Belgique, ancienne puissance coloniale, reste l'un des principaux bailleurs du Burundi, où près de 75 % des 14 millions d'habitants vivent sous le seuil international de pauvreté. En avril dernier, le ministre belge des Affaires étrangères, Maxime Prévot, avait même effectué une visite officielle à Bujumbura pour réaffirmer ce partenariat. Enabel prise de court à Bruxelles, le directeur d'Enabel s'abstient de tout commentaire politique, mais l'annonce a été un choc pour les personnels de l'agence belge. « On a une grosse équipe, on a plus de 100 personnes au Burundi. On a un intérim qui est mis en place, mais la personne qui est le directeur pays, étant donné que la décision a été prise de le mettre persona non grata, il n'a pas le choix que de quitter le pays rapidement », explique Jean Van Wetter, la tête de l'agence de coopération. Selon lui, aucun signe de tension n'avait précédé cette expulsion. « On n'a pas de tension particulière, au contraire. Je dirais que le programme marche plus ou moins bien, qu'on soutient des formes administratives, du renforcement de capacités au sein des ministères et également des projets d'infrastructures, de centres de santé en milieu rural, de centres de formation d'infrastructures d'irrigation ; c'est une combinaison de compétences techniques, mais aussi d'infrastructures ». L'agence belge met en œuvre au Burundi un programme quinquennal d'environ 120 millions d'euros. Avec à sa tête Pierre Benazet

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});